



mercredi 12 octobre 2016

- VIGILANCE ORANGE - VENT VIOLENT

- VIGILANCE JAUNE - VAGUES-SUBMERSION

ALERTE VIGILANCE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE, LE PREFET APPELLE A LA PRUDENCE

Début d'événement prévu le jeudi 13 octobre 2016 à 9 heures

Fin du phénomène prévue le vendredi 14 octobre 2016 à 7 heures

Qualification du phénomène :

Episode méditerranéen intense et durable avec très fortes pluies orageuses sur le Languedoc.

Faits nouveaux :

Début de vigilance vent violent pour les Bouches-du-Rhône.

Evolution prévue :

-Vent violent sur les Bouches-du-Rhône :

Le vent de secteur Est, se renforce durant la nuit et devient très fort jeudi. Des rafales de 80 à 100 km/h sont attendues avec parfois plus de 110 km/h entre Aix, Trets et Aubagne, ainsi que sur le littoral. Cette direction inhabituelle de vent fort peut provoquer des dégâts.

- vagues, submersion marine :

Une tempête se met en place en Méditerranée. Le vent d'Est à Sud-Est se renforce le long du littoral du golfe du Lion et de la Provence en fin de nuit. Ce vent fort génère de fortes vagues sur le littoral du Languedoc. En lien avec ces vents forts et ces fortes vagues, une surélévation importante du niveau de la mer est attendue sur le Languedoc mais aussi sur le littoral de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

La conjonction de ces phénomènes risque d'entraîner des submersions marines sur les parties basses ou vulnérables.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle les habitants du département à respecter les consignes de prudence habituelles.



Conseils de comportement

- * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- * Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.